



DELIBERATION

2022/56

CREATION D'UN POSTE CHARGE(E) DE MISSION ANIMATION ET COORDINATION « BIEN MANGER EN THIERACHE »

L'an deux mille vingt-deux le 7 décembre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni, dans la salle de réunion de l'antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne basée à Vervins, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 2, Votants : 9

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT et M. Jean-Pierre PREVOT.

Etaient représentés : M. Vincent LAMOUREUX par M. Eric DONNAY et Mme Katie LEFEVRE par Mme Michèle DEGARDIN.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Jean-François PAGNON, M. Gilles QUEILLE, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Christelle MAES.

Depuis 2018, le PETR du Pays de Thiérache est engagé dans un PAT, qui se décline aujourd'hui en 6 axes :

- Axe 1 : Promouvoir et valoriser les produits locaux ;
- Axe 2 : Développer une agriculture durable ;
- Axe 3 : Animer un Réseau pour Eviter le Gaspillage ALimentaire (REGAL) ;
- Axe 4 : Sensibiliser à une consommation locale et durable ;
- Axe 5 : Agir pour l'accès de tous à une alimentation de qualité ;
- Axe 6 : Augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective.

Dans le cadre de son axe 5, le PAT a réalisé, en 2021, un diagnostic sur la précarité alimentaire. Celui-ci fait ressortir deux constats principaux :

- La nécessité de fédérer les synergies du territoire pour agir sur la précarité alimentaire
- La place importante de l'alimentation dans les situations de précarité constatées sur le territoire.

A partir de ces 1ers éléments, le Pays de Thiérache a poursuivi sa réflexion aux côtés de plusieurs structures de l'action sociale, notamment l'APTAHR, le CCAS d'Hirson, le Secours Catholique, et Tac Tic Animation. Après plusieurs séances de travail partagées, les acteurs estiment que pour renforcer la sécurité alimentaire sur le territoire, il est nécessaire de d'apporter de la connaissance sur l'alimentation, la nutrition et d'apprendre aux personnes à avoir une alimentation saine et durable. Pour valoriser l'aspect durable de l'alimentation, un travail avec les producteurs du territoire apparaît indispensable.

En juillet dernier, le PETR du Pays de Thiérache répondait ainsi à l'AMI Précarité alimentaire lancé par le Commissaire à la lutte contre la pauvreté, la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) sur le thème de « l'accès de tous à une alimentation, locale, durable, saine et de qualité. »

Le projet, déposé en partenariat avec certains centres sociaux du territoire, a été validé par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) pour une mise en œuvre à compter de l'année 2023. Cette réponse positive permet le financement à hauteur de 90 % d'un poste d'ingénierie dont les missions consisteront à animer et coordonner le programme « Bien manger en Thiérache ». Le/la chargé(e) de mission aura donc pour but d'accompagner les structures de l'action sociale du territoire afin de pouvoir fournir des outils à leurs bénéficiaires autour de la nutrition et la santé, ainsi que pouvoir pérenniser les synergies et en développer de nouvelles autour de l'alimentation saine et durable pour lutter contre la précarité alimentaire. Les missions confiées seront les suivantes :

Volet animation :

- Création d'animations autour de l'alimentation saine et durable ;
- Animation d'ateliers autour de l'alimentation saine et durable dans les structures du territoire ;
- Assurer l'achat des denrées alimentaires et du matériel nécessaires aux animations ;
- Axer les animations sur l'alimentation locale et non-transformée.

Volet coordination :

- Créer et coordonner un programme « Bien manger en Thiérache » avec les partenaires ;
- Développer le programme « Bien manger en Thiérache » sur les 4 Communautés de communes du Pays de Thiérache et engager de nouveaux partenaires ;
- Assurer le suivi administratif et financier du programme « Bien manger en Thiérache » ;
- Faire des liens avec les autres axes du PAT et travailler avec les autres personnes du pôle Alimentation ;
- Piloter la démarche d'évaluation de l'action.

Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 45 000 € sur une année, comprenant des frais salariaux, de matériel et de communication. Présenté dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Accès de tous à une alimentation locale, durable, saine et de qualité », ce projet peut bénéficier d'un financement de la DREETS à hauteur de 90 %, soit 40 000 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

VALIDE la création d'un poste de chargé.e de mission animation et coordination du Programme « Bien-manger » ;

INDIQUE que l'agent devra justifier d'un diplôme de niveau bac +2/3 dans le domaine de la nutrition et/ou de la santé et/ou du développement durable et/ou de l'animation de territoire ;

AJOUTE que sa rémunération sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B, par référence à l'indice brut 389 indice majoré 358 du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ;

DECIDE d'adopter la modification du tableau des effectifs comme suit :

Filière : Administrative

Emploi : Chargé(e) de mission Animation et Coordination « Bien manger en Thiérache »

Cadre d'emplois : rédacteur territorial

Grade : rédacteur territorial

- Ancien temps non complet effectif : 0
- Nouveau temps non complet effectif : 0
- Ancien temps complet effectif : 0
- Nouveau temps complet effectif : 1

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement de chargé(e) de mission Animation et Coordination « Bien manger en Thiérache » ;

PRECISE que les crédits correspondants à cet emploi seront inscrits au budget primitif 2023, aux chapitre et articles prévus à cet effet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Affiché le

ID : 002-200051118-20221207-56_2022-DE